

Pour un impôt (direct plus) juste !

Le mensuel « Alternatives économiques » a récemment lancé l'appel « Pourquoi nous consentons à l'impôt ». J'ai signé - et beaucoup de citoyens de plus en plus nombreux chaque jour le font également - cet appel pour de multiples raisons :

- Les impôts participent au développement et à la richesse d'un pays. Les promesses faites par la Droite, aussi bien en 2002 que cette année, d'une baisse de la fiscalité ont eu et auraient pour contre partie immédiate une diminution des moyens que l'État peut allouer à la protection sociale des plus pauvres, à l'éducation, à la recherche, à la santé, au logement ou encore à l'environnement.
- Prélèvement légitime, qui contribue aux dépenses publiques nécessaires au progrès, à la cohésion sociale et à la sécurité de la nation, je considère également qu'un impôt progressif sur les successions est le corollaire indispensable des libertés économiques offertes par l'économie de marché. Le marché est facteur de progrès parce qu'il permet à l'esprit d'entreprise de s'exprimer. Mais les inégalités qu'il engendre sont funestes pour la démocratie si aucune limite n'est mise à la transmission héréditaire de la richesse. Celle-ci doit être acquise par le travail, par le talent, et non par le simple fait d'avoir hérité de ses parents. Une société où le pouvoir économique se transmet par héritage, est une société condamnée à une croissance lente, où les rentiers l'emportent sur les créateurs et où travail et mérite perdent toute valeur.

L'Etat doit bien sûr savoir se réformer. Augmenter les impôts n'est pas une fin en soi et la liberté de chacun passe par la libre disposition d'une large part du fruit de son travail. Mais voir des candidats à l'élection présidentielle proposer des mesures démagogiques en matière fiscale et justifier la sécession sociale des plus riches me consterne. Car nos revenus ne proviennent pas seulement de notre talent personnel. Ils ont été acquis par notre travail, mais celui-ci ne porterait pas ses fruits sans le stock d'infrastructures, d'innovations, de savoir-faire, de goût d'entreprendre, de lien social, qui nous a été transmis par les générations qui nous ont précédés. C'est cet héritage commun qu'il nous revient de préserver et de développer en priorité afin d'assurer la qualité actuelle et future de notre vie individuelle et collective.

Jean Jaurès vantait l'impôt progressif et global qui sert « à doter vraiment et substantiellement les grandes œuvres de solidarité sociale ». L'impôt n'est pas l'ennemi de l'emploi. Aujourd'hui, ce qui importe le plus est la mise en œuvre du mieux d'impôt, pour que l'État puisse assumer sa double mission : la politique de redistribution pour le maintien de l'équilibre social et la politique de péréquation entre les collectivités pour le maintien de l'équilibre territorial.